

Action n°8	Mettre en place les réseaux d'acteurs suprarégionaux pour favoriser une approche biogéographique des enjeux du PNA, notamment à l'échelle des bassins hydrographiques
Niveau de priorité	1.
Axe de travail	Structuration du réseau et des dynamiques d'échanges.
Objectifs	1 et 2.
Calendrier	Toutes les années du plan.
Contexte	La plupart des actions des PNA sont structurées par région administrative. Cependant, concernant les libellules, insectes emblématiques des zones humides dont la vie larvaire est aquatique, l'approche conservatoire doit aussi s'envisager à des échelles biogéographiques plus larges telles que des massifs montagneux et/ou des bassins hydrographiques. La prise de compétence des Agences de l'eau en matière de financement d'actions en faveur de la biodiversité (appels à projets) constitue également une nouvelle piste en matière de développement de projets de conservation.
Description	<p>Les actions pré-identifiées pour structurer les réseaux d'acteurs et les dynamiques d'échanges, mais également pour activer la mise en œuvre d'actions concrètes de conservation passent par le fait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ produire une carte nationale des différentes échelles liées au PNA ; ▪ intégrer les échelles suprarégionales dans les fiches espèces du PNA ; ▪ proposer d'autres échelles dans les déclinaisons régionales (domaine biogéographique, bassins hydrographiques, massifs montagneux, microrégions naturelles...); ▪ concevoir et monter des programmes transrégionaux de conservation (ex : LIFE, Interreg Alpes, Pyrénées, Plan Loire, FEDER de Massifs ...); ▪ développer des partenariats en matière de suivi d'espèces prioritaires, de restauration d'habitat et de conservation de populations transrégionales ; ▪ organiser des rencontres et des échanges par bassin hydrographique ; ▪ coordonner des réponses coconstruites à plusieurs structures aux appels à projets des Agences de l'eau ; ▪ réaliser des travaux de modélisation de niches pour les espèces du PNA (cf. action 3).
Action(s) associée(s)	9, 5 et 10.
Indicateurs de résultats	<p>Tenue d'un séminaire (tous les deux ans), avec une journée de rencontre ou une réunion technique suprarégionale ...</p> <p>Nombre de rencontres.</p> <p>Nombre de participants à ces journées.</p> <p>Nombre de projets inter-régionaux mis en place.</p> <p>Nombre d'espèces couvertes par modèles de niches.</p>
Échelles de travail	Bassins versants, massifs montagneux, domaines biogéographiques avec suivi et coordination nationale.
Éléments de budgétisation	Prise en charge dans le fonctionnement de l'animation nationale pour le suivi et le bilan et déclinaison (inter-)régionale pour l'animation locale (hors action spécifique).
Pilote(s) de l'action	Opérateur national (DREAL coordinatrice + animateur national), opérateurs (inter-régionaux), DREAL et OFB (UMS « PatriNat » pour la modélisation de niches).
Partenaires potentiels	Régions, Départements, Agences de l'eau, SDAGE, Plan Loire, Plan Rhône, OFB, ARB, Associations naturalistes, Experts indépendants, Gestionnaires d'espaces naturels, Organismes de recherche, Universités, Comités de Massifs, autres réseaux transrégionaux, Fédérations de pêche.

Contributeurs ateliers de rédaction : Pascal DUPONT, Bérénice FIERIMONTE, David HAPPE, Franck HERBRECHT, Xavier HOUARD, Samuel JOLIVET ; Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET et Cédric VANAPPELGHEM.

